

Code de conduite pour nos fournisseurs

Le Groupe ASTEN accorde une importance primordiale à l'intégration des critères de développement durable dans toutes ses activités et dans le choix de ses fournisseurs.

Ethique des affaires



Le Groupe ASTEN place l'intégrité au cœur de ses activités et adopte une politique de **tolérance zéro en matière de corruption**. Cet engagement se traduit par le respect strict de **toutes les lois et réglementations** en vigueur contre la corruption et les **paiements de facilitation**, partout où il exerce ses activités.



Cadeaux et avantages : le fait d'accepter ou d'offrir un cadeau est proscrit si cela suscite une prise d'intérêt, influe sur des décisions d'affaires et affecte l'impartialité, crée le sentiment de devoir accorder ou attendre du fournisseur/prestataire un geste en retour. Tous les cadeaux doivent être préalablement autorisés par la hiérarchie.



Relations avec les fournisseurs : ASTEN attend de ses fournisseurs qu'ils agissent avec intégrité et responsabilité dans toutes leurs relations d'affaires. Il est impératif que ces relations soient exemptes de tout conflit d'intérêts, dans le respect des principes éthiques et professionnels partagés.

Droit du travail



Le Groupe ASTEN affirme son engagement ferme contre le **travail des enfants** et le **travail forcé**. Il ne recourt jamais au travail des enfants et veille à ce que ses fournisseurs et prestataires de services n'emploient pas de mineurs de moins de 15 ans. ASTEN exige de ses partenaires qu'ils respectent scrupuleusement tout comme lui :

- La **durée légale du temps de travail**, sans excéder les limites prévues par la réglementation.
- La **santé**, la **sécurité** et le **bien-être** des employés, dans le respect de leur **dignité**, notamment par la **prévention du harcèlement sous toutes ses formes**.
- Un **recrutement sans discrimination**.
- Une **rémunération conforme** à toutes les lois applicables.

Respect de l'environnement



Les fournisseurs sont tenus de mettre en œuvre des actions concrètes pour minimiser leur impact environnemental. Cela inclut notamment une gestion responsable des déchets, le recours à des sources d'énergie renouvelables, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

